

FALLERON

EN VENDÉE

Bulletin d'informations



Bibliothèque

Les membres de la bibliothèque, en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Palluau et Alice Rivière animatrice culturelle du Conseil Général, vous invitent à participer à une **exposition/quiz sur le thème des explorateurs**. Celle-ci est ouverte à tout le monde, petits et grands, les mercredis et samedis de 10 h 30 à 12 h.

Le dernier jour de l'exposition, à savoir le vendredi 28 octobre à 18 h, le verre de l'amitié sera offert par la municipalité, et un tirage au sort récompensera plusieurs participants (la bibliothèque sera ouverte dès 16 h ce jour là).



Venez nombreux, c'est l'occasion, pour celles et ceux qui ne connaissent pas la bibliothèque, de venir la découvrir.

Les membres de la bibliothèque



MAIRIE de FALLERON

Tél. 02 51 35 50 91

Mail : mairie.falleron@wanadoo.fr

Site : www.falleron.fr



COMPTE-RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 juillet 2011

- Décision de ne pas préempter les parcelles AB n° 355 p et AB n° 58 et 420 vendues respectivement par M^{me} RENAUD Marie Antoinette, et M. et M^{me} CANTIN Henri.
- En vue de l'alignement de la Rue de l'Eglise, suite à l'avis favorable du commissaire enquêteur après enquête publique, décision de vendre 78 m² à M. MENANT.
- Pour les ménages modestes, et sous certaines conditions, attribution d'une aide financière de 1 500 € dans le cadre de l'éco-pass mis en place par le Conseil Général de la Vendée.
- Suite à l'étude diagnostic des réseaux d'assainissement, le réseau de la Rue de Nantes apparaît en mauvais état, laissant passer beaucoup d'eaux parasites. Décision de refaire ce réseau en même temps que l'effacement des autres réseaux, et de solliciter une subvention auprès de l'Agence de l'Eau.
- Révision du tarif du restaurant scolaire pour l'année 2011/2012, désormais fixé à 3,55 € par repas régulier (au moins 2 jours/semaine toute l'année), et 4,35 € par repas occasionnel. Le 1^{er} jour d'absence sera dû, si elle n'est pas signalée au secrétariat de mairie au moins 24 heures à l'avance.
- Adhérent depuis 2009 au programme « Musique et danse en milieu scolaire », décision de renouveler l'opération pour l'année scolaire 2011/2012 et de solliciter une subvention (10 €/élève) auprès du Conseil Général.
- Approbation de la convention avec le SYDEV pour la remise en place du lampadaire Place de Halfing.
- Augmentation du temps de travail de Mme LACROIX Carole à 28 heures par semaine à compter du 1^{er} septembre 2011.
- Décision de financer la formation d'approfondissement du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur d'Anthony GOYAUX et Adeline JOLLY, et de demander l'aide financière auprès de la CAF et l'IFAC.

Séance du 22 septembre 2011

- Décision de ne pas préempter les parcelles :
 - ZP 139 et 141 vendues par M. KLEIN David
 - ZD 160 vendue par M. PINTO Armand
 - ZI 348, 350 et 352 vendues par M. TENAILLEAU Christophe
 - AB 18 vendue par M. DIDIERJEAN Frédéric
 - AB 149 vendue par M^{me} BONNIN Madeleine
- Accord pour la servitude de passage du chemin privé communal cadastré ZP 8 pour accéder aux parcelles ZP 139 et 141.
- Avis favorable au projet de M. DURANTEAU Romain qui sollicite une subvention du Conseil Général (programme « Aide au Commerce en milieu rural ») dans le cadre de son activité de poissonnier ambulancier à raison d'une demi-journée par semaine.
- Approbation des conventions avec le SYDEV relatives à l'éclairage public sur la Rue de Nantes (coût : 16 678 € pour la commune), et à l'effacement des réseaux (58 348 €).
- Accord de subvention à l'Ecole Publique pour le financement des entrées à la piscine (642 €).
- Décision d'acquiescer deux nouvelles cases funéraires pour répondre à d'éventuelles demandes.
- Approbation de la convention avec le SYDEV concernant la mise en place de 2 panneaux indicateurs de vitesse aux entrées nord et sud de l'agglomération (coût : 2 579 € pour la commune).
- Désignation de 2 représentants de la commune (ROUSSEAU Sébastien, titulaire, et BOURON René, suppléant) à la Commission Locale d'Information et de Surveillance du centre de tri mécano-biologique de St Christophe.
- Suite aux difficultés financières et humaines rencontrées par la résidence des Glycines, approbation de la demande faite auprès de l'Agence Régionale de la Santé pour obtenir le complément de dotation prévue par la convention tripartite.





CONSEILS COMMUNAUTAIRES



Séance du 20 juillet 2011

- Suite à l'appel d'offres concernant la construction de la déchetterie, les 3 offres remises seront examinées et vérifiées par le cabinet SOGREA, avant la commission du 29 juillet 2011.
- L'entreprise CONTENUR est retenue pour la fourniture des bacs d'ordures ménagères (8 372 € TTC). Concernant l'achat de nouvelles bornes à verre, les offres seront étudiées et vérifiées pour la commission du 29 juillet 2011.
- Des problèmes de sols (argile) ont stoppé la construction des bureaux. Une consultation est nécessaire pour ajouter des micro-pieux aux fondations, entraînant un surcoût variable entre 50 000 et 90 000 €.
- Avis favorable à la dissolution du SIVU Enfance Jeunesse, demandée par le Préfet de la Vendée dans le cadre du schéma départemental.
- Création d'un poste de bibliothécaire au 1^{er} décembre 2011, suite à la mise en réseau des bibliothèques.
- Mise en place du compte épargne temps et du droit individuel à la formation au sein du personnel administratif de la Communauté de Communes.

Séance du 15 septembre 2011

- Suite à la démission de M. VON GUNTEN, accueil de M. DUPE comme nouveau délégué de la commune de St Paul. Modification de la composition des commissions.
- Approbation du Plan Local de l'Habitat, après plusieurs rectifications du document initial.

- Formation de la Commission Intercommunale des Impôts Directs, avec 4 candidats demandés pour Falleron + 1 candidat extérieur à la commune.
- Après analyse des offres, effectuée par le cabinet ECOBAT et concernant le renforcement des fondations des bureaux, divers avenants sont approuvés selon les lots concernés pour un coût supplémentaire global de 106 843,08 € HT.
- Compte-rendu de la commission économique : proposition d'une convention avec la Chambre des Métiers pour mieux appréhender la situation financière des entreprises et leur apporter une aide à l'installation et au suivi.
- Suite aux appels d'offres, sont retenues l'entreprise SEDEP pour la construction de la déchetterie (coût : 679 044 € HT avec options), et l'entreprise ECO STOCK pour l'achat des bornes à verre (15 300 € HT).
- Accord pour des conventions avec le Conseil Général concernant : 1) un concert de l'Orchestre de Vendée à St Christophe le 3 mars 2012, et 2) l'utilisation des données photographiques dans le cadre du programme Géopal.
- Décision d'accorder un dégrèvement de 50 % sur la taxe foncière non bâtie pendant 5 ans aux jeunes agriculteurs.
- Rappel des pouvoirs de police transférés au président de la Communauté de Communes, et concernant les ordures ménagères, l'assainissement non collectif et les gens du voyage. Réflexion demandée par St Christophe sur l'accueil des gens du voyage au niveau du canton.



ECOPASS

L'Eco-PASS, votre passeport pour une accession durable et sécurisée.

L'Eco-PASS est une aide de 3000 €, attribuée conjointement par le Conseil Général et la commune de FALLERON, sous les conditions ci-après :

- Répondre aux plafonds de ressources PLUS (HLM),
- Bénéficier d'un Prêt à Taux Zéro Plus (PTZ +) ou d'une Location Accession,

- Construire ou acquérir un logement neuf répondant au label Bâtiment Basse Consommation Effinergie à titre de résidence principale d'habitation.

Le dossier est à demander en Mairie. Il est ensuite instruit par l'ADILE (Agence d'Information Logement et Energie).

Tél : 02.51.44.78.78.





IMPÔT SUR LE REVENU, TAXE FONCIÈRE, TAXE D'HABITATION...

Pour ne pas oublier pensez au prélèvement !

Les avis d'impôts arrivent dans les boîtes aux lettres à compter d'août 2011.

Outre les moyens de paiements classiques (TIP, chèques, ...), vous pouvez opter pour 3 autres modes de paiements :

Rendez-vous sur www.impots.gouv.fr

Pour payer votre impôt, adhérer au prélèvement mensuel ou à l'échéance, modifier vos contrats de prélèvements (coordonnées bancaires, changement d'adresse, suspendre ou modifier vos prélèvements...).

Les avantages du paiement direct en ligne

- Vous donnez un ordre de paiement de vos impôts via internet. Vous n'avez pas à envoyer de chèque, TIP ...
- Vous bénéficiez d'un délai supplémentaire de 5 jours après la date limite de paiement mentionnée sur votre avis d'imposition pour procéder au paiement.
- Vous bénéficiez d'un avantage de trésorerie : votre compte bancaire est prélevé 10 jours après la date limite de paiement mentionnée sur votre avis.

Les avantages du prélèvement mensuel

- Vous étalez sur l'année les paiements de vos impôts pour mieux gérer votre budget en 10 mensualités de janvier à octobre et le solde en novembre et décembre en cas d'augmentation de votre impôt.
- Vous n'avez plus à envoyer de chèque, TIP ou vous déplacer
- Vous ne risquez plus d'oublier un règlement et de subir une majoration de 10 %.
- Les prélèvements sont effectués sur le compte bancaire de votre choix le 15 de chaque mois.

Les avantages du prélèvement à l'échéance

- Vous continuez à payer vos impôts à l'échéance.
- Vous n'avez plus à envoyer de chèque, TIP ou vous déplacer.
- Vous ne risquez plus d'oublier un règlement et de subir une majoration de 10 %.

- Vous bénéficiez d'un avantage de trésorerie : votre compte bancaire est prélevé 10 jours après la date limite de paiement mentionnée sur votre avis.

Quand adhérer :

- **le paiement en ligne direct sur le site internet** : jusqu'à 5 jours minuit après la date limite de paiement indiquée sur votre avis.

- **le prélèvement mensuel** : Pour un premier prélèvement en janvier 2012, vous devez adhérer au plus tard le 15 décembre 2011. En cas d'adhésion entre le 16 et le 31 décembre 2011, le premier prélèvement interviendra en février 2012 et comprendra les mensualités de janvier et février.

Vous pouvez opter pour la mensualisation en 2012 jusqu'au 30 juin 2012 et serez prélevé pour la première fois le 15 du mois qui suit l'adhésion. Pour les impositions à payer en 2011, il n'est plus possible d'opter pour le prélèvement par mensualisation. Vous pouvez toujours opter pour le prélèvement à l'échéance ou procéder à un paiement direct en ligne.

- le prélèvement à l'échéance :

-> Si vous optez par internet : au plus tard à la date de limite de paiement minuit indiquée sur votre avis.

-> Si vous optez auprès de votre centre prélèvement service ou centre des finances publiques : au plus tard le dernier jour du mois précédant la date limite de paiement.

Vous préférez un contact direct :

Les conseillers du Centre Prélèvement Service sont à votre disposition pour vous répondre :

Par téléphone au 0 810 012 009 (coût d'un appel local) du lundi au vendredi de 8H30 à 19H00

Par courriel à cps.lille@finances.gouv.fr

Vous pouvez également joindre votre Centre des Finances Publiques dont les coordonnées sont inscrites dans le cadre « pour vous renseigner » de votre avis d'imposition.



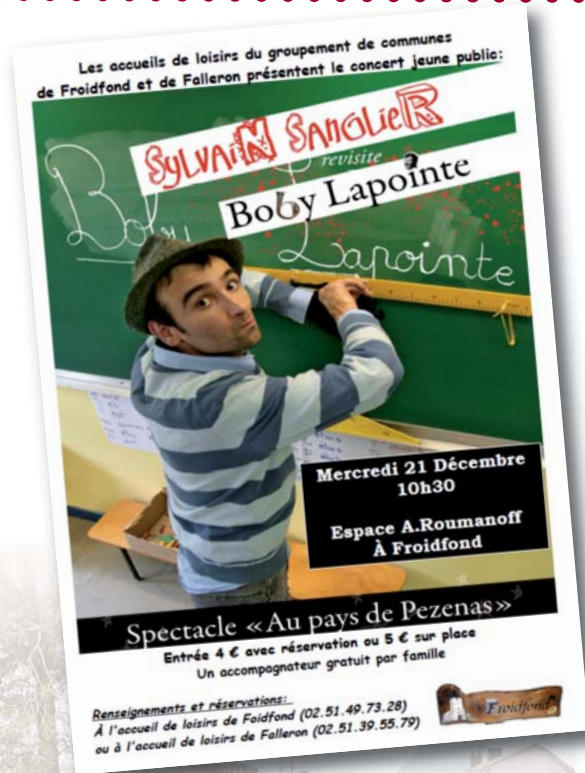
ÉCOLE PUBLIQUE DE L'ACACIA

Une nouvelle année commence à l'école de l'Acacia et nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle enseignante pour la classe Maternelle, M^{me} LEFOLL. M^{me} DOUCET (CP-CE1) et M. ROTIEL (CE2-CM) continuent d'officier dans cette école qui s'embellit au fil des ans grâce à la générosité de la commune. Nos 69 élèves continueront de travailler assidument les diverses compétences attendues à l'école primaire, notamment celles développées par notre projet d'école : acquérir une culture littéraire, adapter notre pédagogie pour la réussite de chacun (à l'aide de l'informatique) et acquérir une bonne maîtrise de l'anglais.

N'hésitez pas à contacter le directeur M. ROTIEL au 02.51.93.22.33 si vous souhaitez obtenir des renseignements pour l'inscription de vos enfants.



ACCUEIL DE LOISIRS



Les vacances semblent déjà loin. Alors qu'on commence à ranger les maillots et sortir les manteaux, un petit retour sur le troisième été du Centre semble intéressant.

Juillet au Centre de Loisirs

Le Centre de Loisirs est resté sur la même fréquentation que l'an passé avec pas moins de 677 journées enfants réalisées durant cette période de vacances, soit une moyenne de 23 enfants présents par jour sur la structure, et au plus fort de sa fréquentation, une moyenne de 32 enfants par jour.

Petits et grands ont pu largement profiter des activités proposées par l'équipe d'animation mais également participer à des sorties à la plage, à la piscine, au parc des Naudières, la Folie de Finfarine...

Les Séjours :

Trois séjours ont été proposés : « Raid Nature » de 4 jours et 3 nuits et « Escapade Nature » de 2 jours et une nuit à Maisdon sur Sèvre (44) autour des activités de pleine nature (Kayak, escalade, accrobranche...), et le séjour « Equilibre » de 4 jours et 3 nuits au cœur de la Venise Verte dans le Sud Vendée avec une thématique équitation et balade en barque à la découverte du marais poitevin.

24 enfants de la commune de Falleron âgés de 5 à 11 ans ont pu profiter de ces séjours et découvrir le camping dans un environnement nouveau autour d'activités originales.

L'ensemble de ces services est à l'initiative de la commune de Falleron, en collaboration avec l'IFAC Région Ouest et l'aide de la CAF dans le cadre du contrat enfance jeunesse.

N'hésitez pas à nous contacter au 06 31 57 78 85 ou au 02 51 39 55 79.



INFOS DIVERSES



Les services à domicile ? tout le monde connaît ! mais, savez-vous qu'à FALLERON

ce sont 52 personnes qui ont fait appel à l'ADMR en 2011

Preuve que cette association apporte un réel service à la population locale.

Une maman fatiguée par des naissances rapprochées, un membre de la famille hospitalisé ou atteint d'une maladie grave, des travaux ménagers qui deviennent plus difficiles avec l'âge et le handicap, la dépendance qui s'installe, mais aussi le quotidien difficile à prendre en charge quand les deux parents travaillent...

La famille n'est pas toujours proche ni disponible pour apporter une aide régulière.

C'est pour cela que l'ADMR existe depuis plus de 60 ans.

L'association de St Christophe du Ligneron emploie 22 aides à domicile, sur les communes de FALLERON, SAINT-CHRISTOPHE DU LIGNERON, APREMONT et MACHE.

Entretien du linge, ménage, rangement, préparation des repas, courses, sortie à proximité, aide à la toilette si besoin, c'est le quotidien des intervenantes à domicile. Mais aussi, garde à domicile d'une personne âgée en l'absence de l'aidant habituel, garde à domicile des jeunes enfants quand les autres solutions ne couvrent pas tous les besoins. Les aides à domicile interviennent parfois tous les jours ; les passages sont programmés selon la

situation et les besoins de chaque personne. Bien sûr ces services ne sont pas gratuits ! Le coût dépend de la situation de chacun, de l'organisme qui peut prendre en charge, des revenus du demandeur....

**Le meilleur moyen pour y voir clair, SE RENSEIGNER auprès de :
A.D.M.R.**

**7, Place du Maréchal de Clérembault
85670 PALLUAU - Tél : 02.51.98.60.06**

Horaires d'ouverture de Palluaud :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

et 14h à 17h (sauf les mercredis et vendredis après-midi)

Ou auprès de vos Responsables commune :

Mme RENAUD Paulette 02.51.35.46.00 et

Mme PAGEAU Jacqueline 09.66.86.01.64

Permanence à la Mairie de FALLERON

le 3^e jeudi de chaque mois de 14h30 à 16h30

Téléassistance

Rester seul chez soi, en sécurité avec un système fiable : la téléalarme est un appareil branché sur votre téléphone. Grâce à une télécommande discrète, vous pouvez contacter vos proches rapidement dès que vous vous sentez en danger.

**La potée de l'ADMR soirée familiale le 22 octobre 2011.
Pour vous inscrire s'adresser au 02.51.98.60.06**

RESTOS DU CŒUR LEGE



La campagne d'hiver débute au mois de DECEMBRE. Nous accueillons les personnes voulant s'inscrire

Le JEUDI 24 NOVEMBRE 2011 - De 9h à 12h et de 14h à 16h

Au centre restos « Les Visitandines » - Rue de la chaussée à LEGE (44)

(Se munir des justificatifs de ressources et de dépenses)

LA CRAM DEVIENT LA CARSAT



Depuis le 1^{er} juillet 2010, votre Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM) est devenue la CARSAT

(Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail). Ce changement de nom ne modifie pas nos missions :

- préparer et payer la retraite des salariés,
- accompagner les assurés fragilisés par la maladie, le handicap ou l'accident,
- prévenir les risques professionnels, assurer la sécurité et la santé au travail.

Nous rappelons aux futurs retraités, qu'avant tout déplacement, il faut appeler le 3960, numéro de téléphone unique sur toute la région Pays de la Loire (prix d'un appel local depuis un poste fixe). Pour appeler depuis l'étranger, d'une box ou d'un téléphone mobile, composez le 09 71 10 39 60.

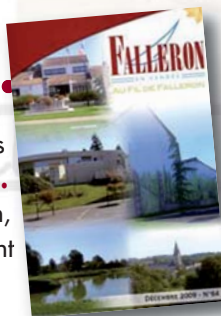
**Retrouvez notre offre de service sur internet : carsat-pl.fr
et lassuranceretraite.fr**

**La CARSAT, la référence retraite et santé au travail
de la Sécurité sociale.**

BULLETIN ANNUEL

Pour la parution du bulletin annuel de janvier, nous invitons toutes les associations à déposer leurs documents (compte rendu de l'année, photos, changement de composition de bureaux, ...) à la MAIRIE avant le **15 novembre 2011**. Nous invitons également les entreprises et les artisans à nous faire suivre leurs changements (adresses, dénomination, n° de téléphone...) ou des compléments d'informations sur leur société afin de les intégrer au bulletin, à la MAIRIE avant le **15 novembre 2011**

Possibilité de faire parvenir vos documents par mail à l'adresse suivante : mairie.falleron@wanadoo.fr





RECENSEMENT MILITAIRE

OBJECTIF CITOYEN

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des DROITS

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile

POURQUOI ?

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

Pour tous renseignements :
Adresse postale : BP 72111, 44021 NANTES CEDEX 1
Adresse géographique : Quartier Mellinet, 69 rue du Général Buat, 44000 NANTES
Téléphone : 02.28.24.27.84
<http://www.defense.gouv.fr> - cin-ate@dm.sga.defense.gouv.fr



INSCRIPTIONS SUR LA LISTE ELECTORALE

Conformément aux dispositions de l'article R5 du code électoral, les demandes d'inscription peuvent être déposées en mairie pendant toute l'année, et jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre inclus.

Pour s'inscrire, se présenter en mairie munie d'un titre d'identité et d'un justificatif de domicile.

Les personnes qui ne peuvent se présenter à la

mairie adressent leur demande d'inscription par correspondance (formulaire disponible sur service-public.fr).

En application de l'article L11-2 du code électoral, la commission administrative (après s'être assurée que le jeune est domicilié sur la commune) inscrit automatiquement sur la liste électorale, les jeunes gens et les jeunes filles qui ont atteint l'âge de 18 ans depuis le 1^{er} mars 2011.



ARTS ET LOISIRS

La saison 2011-2012 débute, vous pouvez nous rejoindre pour l'une ou l'autre des activités proposées :

- L'encadrement créatif : 2 mercredis par mois de 9h30 à 12h30 ou de 14h à 17h.
- L'art floral : 1 mardi par mois à 15h ou à 18h30.
- Le patchwork : 2 lundis par mois de 13h30 à 16h30.

- L'atelier peinture et aquarelle : 2 mercredis par mois en soirée.
- Le bricolage : tous les lundis à partir de 20h, collage serviette, mosaïque, cartonnage, cadre en carton...

Renseignements : Annick CHARDONNEAU - Tél. 02.51.35.50.95.



ZOOM SUR

Dominique ROCHEREAU



CHAMPION DE FRANCE DE FLECHETTES, ET PEUT-ÊTRE BIENTÔT CHAMPION D'EUROPE

Dominique ROCHEREAU, habitant le village de St Anne à FALLERON, est un passionné de jeux de fléchettes. Il est licencié à la fédération française de fléchettes et joue pour le bar « Le pitit'Landais » à Grand'Landes.

Après 12 années de pratique, la consécration arrive en 2011, avec le titre de champion de France niveau 4 en doublette (son partenaire, Stéphane CHAUVIN est Agezinate).....

L'aventure ne s'arrête pas là, car ils sont qualifiés pour les championnats d'Europe qui auront lieu du 5 au 10 octobre à Lloret del Mar en Espagne. Selon Dominique : « **on part dans l'inconnu, mais le principal sera de prendre du plaisir** ».

5 jours de compétition intenses attendent nos 2 champions, souhaitons-leur une bonne réussite, et pourquoi pas une qualification pour le grand tournoi final à Chicago....

Jean-Paul DUBOIS

Quelques nouvelles sur notre champion communal de badminton : après une brillante médaille d'argent en double mixte au Championnat de France, Jean-Paul a une nouvelle fois défendu les couleurs françaises (et falleronnaises) lors du Championnat du Monde Vétérans qui avait lieu du 21 au 27 août 2011 à Richmond



près de Vancouver au Canada. Jean-Paul s'incline malheureusement au 1^{er} tour sur les 3 tableaux, en simple, double, et double mixte. Les champions sont respectivement des irlandais, canadiens et chinois. **Félicitations !**

Entreprise DURANTEAU (POISSONNIER)

NOUVEAU à FALLERON

A partir du 26 octobre, un poissonnier stationnera à FALLERON le mercredi matin, de 8 h 30 à 13 heures, près de la boulangerie.

Une info plus précise sera distribuée prochainement dans les boîtes aux lettres.
Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Entreprise SYLVAIN MICHENEAU (PARAGE - PÉDICURE)



Contact :
MICHENEAU Sylvain - L'Etoile
85670 FALLERON - Tél : 02 51 35 22 04

Présentez-vous :

Je suis originaire de FALLERON, marié, 2 enfants et j'habite au village de l'Etoile.

Comment êtes vous devenu pareur ?

Après plusieurs années à la SOFABATI, je me suis reconverti dans ce métier. Suite au départ en retraite de Henri GOYAUX, j'ai travaillé durant 3 ans à la CUMA « la Surprise », qui avait une activité de parage. Au 1^{er} septembre 2010, la CUMA a arrêté cette activité et je l'ai reprise à mon compte.

En quoi consiste votre travail ?

Je vais dans les exploitations agricoles soigner les pieds des bovins. La majorité de ma clientèle se situe dans un rayon de 30 km, mais j'interviens aussi jusqu'à Marans, les Herbiers.....

Quels sont vos projets ?

Je vais investir dans du nouveau matériel pour gagner en efficacité et en sécurité. Je souhaite développer la clientèle de proximité.

Manifestations à venir

Vendredi	11-11	FCFF Foot	Concours de belote	ESPACE A. Roumanoff à Froidfond
Samedi	12-11	Comités des Fêtes	A.G. + Remerciements	FOYER
Samedi	19-11	FTBC Basket	Soirée jambon à l'os	FOYER
Dimanche	27-11	ARTS ET LOISIRS	Marché de Noël	FOYER
Vendredi	2-12	Ecole de l'Acacia	Marché de Noël	FOYER
Samedi	10-12	OGECE	Arbre de Noël	FOYER
Samedi	31-12	AVENIR FALLERONNAIS	Réveillon	FOYER
Dimanche	08-01-12	MAIRIE	Vœux du Maire	FOYER



Permanences :

- Secrétariat de Mairie :

Du lundi au mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Le jeudi de 14h à 17h30

Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Le samedi de 9h à 12h

Permanence du Maire sur RDV en Mairie

les SAMEDIS matins de 9h à 12h

Possibilité de Rendez-vous avec les Adjoints en téléphonant au 02 51 35 50 91

- Agence postale :

Du lundi au samedi de 9h à 12h (sauf le vendredi)

Levée du courrier à 15h du Lundi au Vendredi et 10h le samedi

- Bibliothèque :

Le Mercredi de 10h30 à 12h

Le samedi de 10h30 à 12h

- Déchetterie :

Tous les samedis de 10h à 12h

(Fermé le mercredi de octobre à mars).

Etat Civil

NAISSANCES DU 01/07/2011 au 30/09/2011

LAMY Dany	28/07/2011
BLY Timao	29/07/2011
SIONNEAU Maxence	29/08/2011
DONON Stessy	15/09/2011



MARIAGE DU 01/07/2011 au 30/09/2011

FRUCHET Fabien et RONDEAU Estelle	30/07/2011
THABARD Vincent et POUVREAU Guylaine	13/08/2011
PERRAUDEAU Aurélien et DELAUNAY Blandine	19/08/2011
LEFEBVRE Eric et ODDO Isabelle	17/09/2011

DECES DU 01/07/2011 au 30/09/2011

HUYNH Duc-Nghia	12/07/2011
COURTIN Henri	12/07/2011
SORIN Jean	26/07/2011
PLAIRE Marius	28/09/2011